



医王会

NIVEAU I

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

KATAS DEBUTANT

Les quatre katas du Shiatsu

2026 – 2027

Sion – Puidoux

L'approche Iokai Shiatsu repose sur une écoute très subtile, par la voie d'un toucher profond, qui nécessitent une véritable recherche intérieure.

La qualité de cette communication est un des points essentiels de notre pratique dans laquelle réside le terme « toucher la vie ».

Depuis plus de 30 ans, l'école de Shiatsu Iokai Suisse transmet l'art du Shiatsu selon l'enseignement de Shizuto Masunaga, sous la direction de son assistant Kazunori Sasaki sensei qui forme les enseignants Iokai.

Ce lien direct avec la tradition orientale est le grand privilège dont jouit le Iokai Shiatsu.

ENSEIGNANTS

Richard Emery¹ • Samuel Haettenschwiler • Murielle Marmy¹ • Kilian Forclaz²

Enseignants Iokai Shiatsu agrés par EISA • ¹ Diplôme fédéral de thérapeute complémentaire • ² Certificat de branche OrTra TC

PRÉSENTATION

Le cours Katas Débutant est le premier niveau de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

- Formation complète de 6 week-ends dans la région centrale de Puidoux • Possibilité de suivre les 3 premiers week-ends en région périphérique et de rejoindre les 3 derniers week-ends sur Puidoux • Ce cours peut faire office de formation continue pour les certifiés Iokai Shiatsu.

OBJECTIFS

Effectuer une séance de Shiatsu dans le cadre de son entourage, basée sur les séquences des quatre katas du Iokai Shiatsu • Exécuter les enchaînements des katas avec une posture, une respiration et des pressions correctes • Travail au sol avec aisance • Ressentir et appliquer ce que signifie "Pratiquer avec le Hara" • Expliquer, utiliser et expérimenter les trois règles de base du Shiatsu • Connaître l'historique du Shiatsu et la philosophie spécifique au Iokai • Énoncer les notions de base de la philosophie, de la médecine traditionnelle orientale et de la Thérapie Complémentaire (TC).

CONTENU

Posture, notion de Ki, concentration dans le Hara, les trois règles de base du Shiatsu • Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, mouvements dynamiques, étirements et un travail sur la respiration • Présentation et historique du Shiatsu et du Do-In • Enseignement des notions théoriques sur les grands principes de la philosophie et médecine traditionnelle orientale (Ki, yin-yang, 5 Eléments, loi universelle – bases de la santé), du Shiatsu, de la philosophie spécifique au lokai et des bases de la Thérapie Complémentaire.

PROCOLES ET SUIVI : PROTOCOLES – DOCUMENTATION

L'apprenant poursuit sa pratique personnelle régulière avec des personnes de son entourage ou d'autres apprenants et remplit les protocoles, documentation après chaque traitement • Ils seront visés par les enseignants à la fin du cours lors de l'examen partiel de Niveau I • 16 protocoles – documentations Katas seront exigés.

PRÉ-REQUIS

Être en bonne condition physique • Avoir un entretien téléphonique avec l'enseignant(e) responsable du cours afin de vérifier que votre emploi du temps et votre condition physique vous permettront de suivre ce cours • Age minimal est 18 ans.

EXIGENCE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un diplôme du degré secondaire II est exigé, ou équivalent, selon les directives de l'OrTra TC Cf : Directives relatives aux diplômes du degré secondaire II et aux équivalences • L'école lokai Shiatsu Suisse fournit ses propres équivalences indépendamment de l'OrTra TC.

DURÉE

Module de 6 week-ends • 72 h + Examen partiel théorique 1.5 h, examen partiel pratique 0.5 h

PRIX

- CHF 1'725.-** Module complet de 6 week-ends.
CHF 75.- Par journée pour rattrapage plus d'un an après le cours manqué, complément de formation ou FC.
CHF 50.- Frais administratifs pour rattrapage lors de la session suivant le cours manqué.

Un règlement échelonné est possible sur demande adressée au secrétariat

DEMANDE – MATÉRIEL

Se munir de chaussures d'intérieur, pantoufles ou zoris pour circuler dans le Dojo • Vêtements amples et confortables (pantalons) • Couverture et coussin • De quoi prendre des notes.

EXIGENCES POUR PASSAGE AU NIVEAU II

Cours Katas Débutant et Katas Intégration suivis • 16 documentations – protocoles visés • Examen partiel pratique et théorique Niveau I validé • *En cas d'absence, l'étudiant contacte un des enseignants pour examen individuel et devra s'acquitter de CHF 100.- auprès de celui-ci.*

DATES ET LIEUX

SION

JUDO CLUB – Rte de la Drague 35, 1950 Sion
www.sionjudo.ch

1 ^{er} WE : Kata décubitus ventral (début)	3 - 4 octobre 2026
2 ^{ème} WE : Kata décubitus ventral (suite)	31 octobre – 1^{er} novembre 2026
3 ^{ème} WE : Kata décubitus latéral	5 - 6 décembre 2026

Pour les 3 week-ends suivants, se référer aux dates à Puidoux

Information : Richard EMERY au 079 486 96 63

PUIDOUX

DOJO IOKAI - Route du Verney 20A, 1070 Puidoux-Gare
www.iokai.ch/dojo

1 ^{er} WE : Kata décubitus ventral (début)	3 - 4 octobre 2026
2 ^{ème} WE : Kata décubitus ventral (suite)	31 octobre – 1^{er} novembre 2026
3 ^{ème} WE : Kata décubitus latéral	5 - 6 décembre 2026
4 ^{ème} WE : Kata décubitus dorsal (début)	16 - 17 janvier 2027
5 ^{ème} WE : Kata décubitus dorsal (suite)	20 - 21 février 2027
6 ^{ème} WE : Kata assis + mobilisations	6 - 7 mars 2027
Examen partiel pratique et théorique	20 mars 2027 <i>09h30 à 12h30 à 13h30 à 15h30</i>

Information : Aline DIND, Secrétariat au 024 441 51 58

HORAIRES

- 09h30 à 12h30 – 13h30 à 16h30 (*ouverture du dojo à 09h00*)

THÈMES THÉORIQUES

Historique Iokai, maladie et Do In An Kyo Ki, Yin-Yang • 5 éléments et cycle d'engendrement
• Cycle de contrôle et d'agression • Loi universelle, alimentation, Yo-Sei-Do • Yin-Yang : reprise et développement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

¹ Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

² Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

³ En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁴ En cas de désistement non lié au point ³, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁵ Il est obligatoire de suivre ce cours en entier lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation professionnelle : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné.

En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat, vous aurez la possibilité de remplacer les cours manqués lors de la session suivante, en vous réinscrivant par le biais du formulaire, moyennant des frais administratifs de **CHF 50.-**. Dans le cas d'un rattrapage plus d'1 an après le cours manqué, la journée sera facturée **CHF 75.-**.

Notez que l'accès au Niveau II - Méridiens Débutant ne sera possible qu'en ayant effectué 60h sur 72h de cours.

⁶ Au cas où vous envisageriez la formation professionnelle, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation lokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

⁷ Les mesures sanitaires de la Confédération en cas de pandémie seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre. Si le cours devait être annulé en raison des mesures sanitaires, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

⁸ Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

AU SUJET DU SHIATSU ET DU IOKAI SHIATSU

Le Shiatsu est un "art" au sens des arts martiaux ou des arts traditionnels, qui se distingue d'une simple technique par l'attitude intérieure du praticien.

Il s'agit d'une technique manuelle très populaire au Japon, il se pratique traditionnellement au sol à travers les vêtements et consiste à exercer des pressions des doigts, des paumes, et parfois des coudes ou des genoux sur des zones précises du corps, en laissant agir la force de gravité.

Le Shiatsu est une méthode reconnue de la Thérapie Complémentaire qui agit sur le corps, l'âme et l'esprit et place le rétablissement global de l'être humain au cœur de la démarche. Le traitement de Shiatsu est centré sur le processus et l'entretien thérapeutique : il engendre des changements salutaires et durables. Il permet à la personne d'identifier ses ressources, de les fortifier et d'intégrer l'expérience du traitement au quotidien.

Le Shiatsu mobilise et favorise la circulation harmonieuse du "Ki", que l'on peut traduire par "*force vitale*", "*énergie*" ou "*souffle*" animant chaque être.

Le lokai suit la voie tracée par maître **S. Masunaga** qui a replacé le shiatsu dans l'ensemble des pratiques qui constituent la médecine orientale traditionnelle et dont l'enseignement a influencé toutes les écoles de shiatsu, au Japon comme en Occident.

L'enseignement lokai est unique en Suisse, dans le sens où une partie des cours est enseignée par maître **Kazunori Sasaki** qui fut, pendant des années, le disciple et l'assistant de maître **S. Masunaga**. De plus, maître **Sasaki** forme personnellement les enseignants lokai.

Le lokai a développé le SHIATSU DES MÉRIDIENS, c'est-à-dire une approche profonde et globale qui joint, au développement d'un toucher subtil, la connaissance des fondements théoriques de la médecine traditionnelle orientale.

L'idéogramme "IO" s'inspire d'un ancien texte issu des Agama-Sûtra. Il signifie "roi" ou "bouddha de la médecine" : celui qui connaît les lois de la nature, celui qui connaît la maladie, qui en comprend les causes et qui sait appliquer le traitement approprié et faire en sorte que la maladie ne revienne pas. Tout en étant conscient que le chemin vers ce but est extrêmement long, maître S. Masunaga a fondé le lokai Shiatsu avec cet idéal. L'idéogramme "KAI" évoque la notion de "groupe d'étude".

Atteindre ce niveau, c'est atteindre la Sagesse, en ce sens le Shiatsu est une voie de connaissance qui peut engager toute une vie...